

ENJEUX

Depuis plusieurs décennies, les institutions comme la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et le Fonds monétaire international (FMI) prônent le même discours : le commerce est un facteur de croissance et la croissance économique entraîne le développement des sociétés. Le lien entre commerce international et développement est sans cesse mis en avant. Les échanges commerciaux ont pourtant un impact négatif sur l'environnement, ils sont responsables d'un quart des émissions mondiales de CO₂. Aujourd'hui, le narratif dominant présente les progrès technologiques – robotique, génétique, digitalisation – comme une réponse aux problèmes du 21^{ème} siècle.

Commercial et **durable** : difficilement conciliable ?

≡ Un article de Lola Pochet. Illustrations de Alain Corbel ≡

DANS CET ARTICLE :

Cet article est, une synthèse du rapport « Agriculture et commerce international » de la **Coalition contre la faim** (2023), d'un article de **José TISSIER** intitulé « Le commerce international favorise-t-il le développement durable ? » (2022) et du webinaire organisé en septembre 2022 par la députée européenne **Saskia BRICMONT** intitulé « Commerce équitable, un oxymore ? »

Le développement est mesuré principalement en fonction des balances commerciales, des chiffres des exportations et des volumes échangés¹. La compétitivité, la croissance du PIB, la suppression des barrières commerciales sont les baromètres de ce que l'on nomme « développement ». Même si en théorie, le commerce pourrait

entraîner un impact positif sur l'environnement en prônant l'échange de produits durables, en pratique, le transport des biens, les modes de production et de consommation actuels sont effectués au détriment des dimensions sociales et environnementales. Et cela pour une raison simple : l'essence même du commerce est de se préoccuper principalement des produits et des services, et non pas de l'impact sur les territoires et les populations qui y vivent².

Néanmoins, aujourd'hui, le discours dominant présente le commerce et le développement durable comme deux notions indissociables. L'association de ces deux termes semble être par nature contradictoire, mais pourtant, elle définit une sorte d'équilibre, de compromis vers lequel différents acteurs, sociaux, politiques et économiques, semblent tendre. On lira par exemple dans le rapport de l'OMC sur le commerce international de 2022 :

¹ Choplin, Gérard, et Karin Ulmer. Coalition contre la faim, 2023, Agriculture et commerce International, www.coalitioncontrela-faim.be/ccf/publications/agriculture-et-commerce-international/. Accessed 1 Mar. 2023.

² Tissier, José. "Le commerce international favorise-t-il le développement durable ?" Commerce Équitable France, Commerce Équitable France, 22 Apr. 2022, www.commerceequitable.org/actualites/le-commerce-international-favorise-t-il-le-developpement-durable/.



Les positions les plus divergentes sont légitimées par le « développement durable ».

«Le commerce est un puissant allié du développement durable. Les objectifs de développement durable (ODD) appellent les pays à saisir les opportunités liées au commerce pour promouvoir le développement durable. (...) Le commerce international peut aider les pays à s'adapter aux effets du changement climatique et à renforcer leur résilience future: si le commerce lui-même génère des émissions liées à la production et au transport, le commerce et les politiques commerciales peuvent accélérer la diffusion des technologies de pointe et des meilleures pratiques et renforcer les incitations à l'innovation visant à lutter contre le changement climatique.»³

Des concepts historiquement opposés

Lorsque nous parlons de commerce durable, nous faisons référence «aux échanges commerciaux de biens et de services qui génèrent des bénéfices sociaux, économiques et environnementaux en conformité avec les 3 principes fondamentaux du développement durable: la création de valeur économique; la réduction de la pauvreté et des inégalités; la préservation et le réemploi des ressources environnementales.»⁴

3 WTO. World Trade Organization, 2022, World Trade Report 2022, www.wto.org/english/res_e/publications_e/wtr22_e.htm.

4 Rolland, Lisa. « 6. Commerce international et environnement sont-ils (in)conciliables ? », Regards croisés sur l'économie, vol. 21, no. 2, 2017, pp. 77-85. <https://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2017-2-page-77.htm>

Les interprétations peuvent varier car, est-ce que le commerce durable veut dire commerce équitable? Ou est-ce que « durable » veut simplement dire, qui dure dans le temps sans connaître son impact au fil du temps?

Lorsque l'on parle de développement durable, on fait souvent référence à la définition suivante, énoncée en 1987 par Mme Gro Harlem Brundtland, premier ministre norvégien: «Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.» En 1992, lors du Sommet de la Terre à Rio organisé par les Nations unies, les principes fondamentaux du développement durable ont été clarifiés autour de trois piliers (économie/écologie/social): un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

Les Objectifs de développement durable tels qu'on les connaît aujourd'hui ont été adoptés le 25 septembre 2015, lors de l'Assemblée générale des Nations unies. Ces nouveaux objectifs, au nombre de 17, ont remplacé les 8 Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) adoptés en 2000 par les États membres de l'ONU, qu'il était convenu de réaliser d'ici l'année 2015. En 2015 donc, 17 petits carrés colorés, avec 80 indicateurs, plus détaillés et plus élaborés, ont remplacé les OMD.

Le problème, c'est que le concept de « développement durable », utilisé dans tous les secteurs, est depuis son origine, très ambigu: « ambigüité dans la signification des termes (durabilité ou soutenabilité?) et dans leur assemblage (un « oxymore »); ambigüité dans l'origine historique (le rapport Brundtland ou bien avant...); ambigüité des définitions (plus d'une centaine); confusion ou pas avec l'environnement; ambigüité, surtout, dans les objectifs politiques ou écologiques et dans les relations au marché ou au capitalisme mondialisé.»⁵

On observe qu'à force d'avoir été abusivement utilisée, l'expression semble avoir perdu de son sens. Aujourd'hui, les positions les plus divergentes sont légitimées

5 Theys, Jacques. "Le développement durable face à sa crise: un concept menacé, sous-exploité ou dépassé?" Développement durable et territoires, no. Vol. 5, n°1, 2014, pp.2. doi:10.4000/developpementdurable.10196.

Les Objectifs de développement durable

Unesco, UNESCO, fr.unesco.org/sdgs.



L'extractivisme à des fins commerciales prend des airs de « développement durable ».

sous l'égide du développement durable. Crise économique et environnementale, catastrophes naturelles, guerres, pénuries, maladies, inflation... dans ce contexte où la gouvernance mondiale et européenne est mise à mal, l'ambiguïté du terme est d'autant plus visible. Et lorsque l'on parle de *commerce durable* dans le contexte actuel, cette ambiguïté, voire cette contradiction est d'autant plus frappante.

Pour ce qui est du commerce, les premières règles sur le commerce international ont été adoptées en 1994, après la chute du Mur de Berlin, lorsque l'UE et les États-Unis dominaient les échanges. Dans le préambule de la Charte de Marrakech, le développement durable – défini deux ans

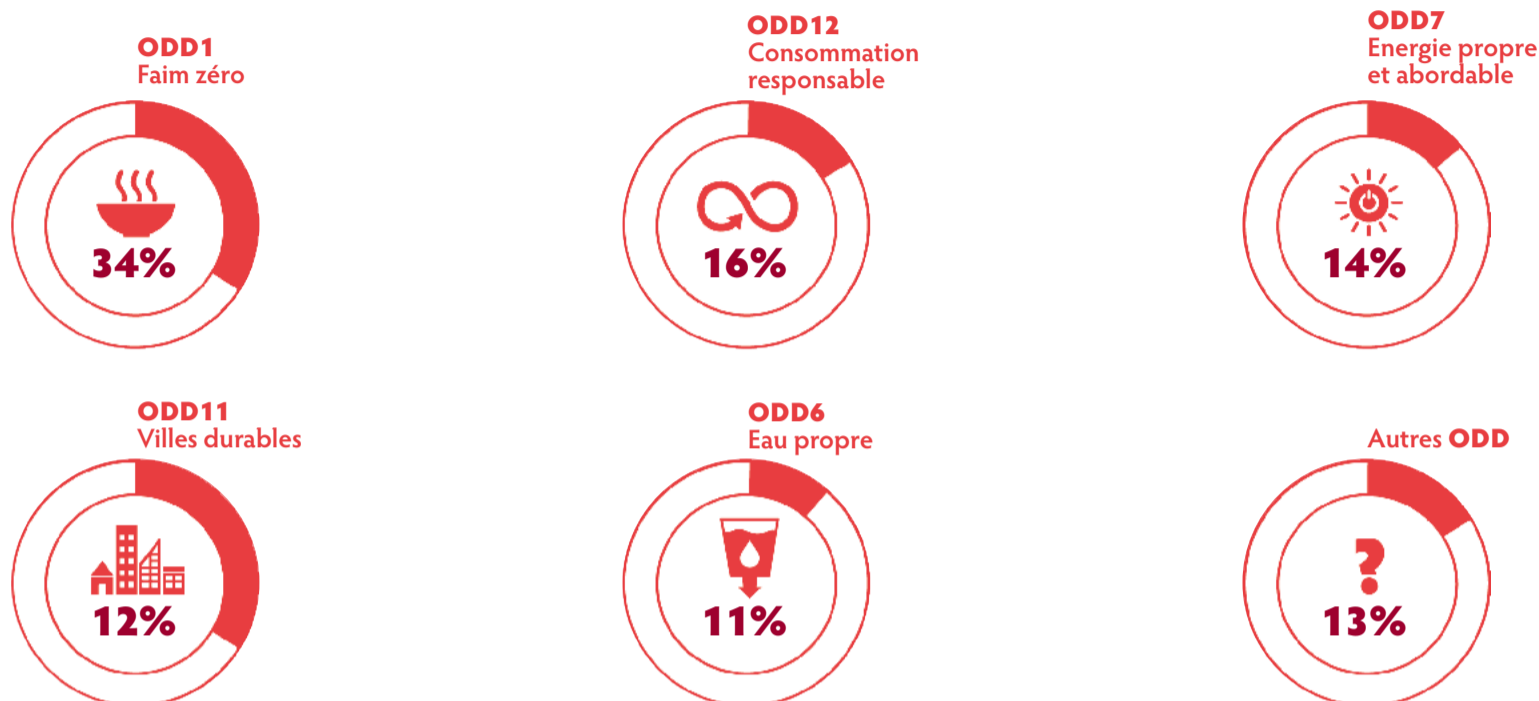
plus tôt dans le rapport Brundtland – est mentionné comme une préoccupation parallèle, voire secondaire. À cette époque, les consommateurs commençaient déjà à être sensibilisés aux enjeux écologiques et sociaux liés au libre-échange et il aurait été logique d'incorporer la dimension de durabilité dans les échanges commerciaux. Mais comme souvent, ces politiques ont évolué de manière cloisonnée. L'objectif principal de l'OMC était et reste «*la réduction substantielle des tarifs douaniers et des autres obstacles au commerce et à l'élimination des discriminations dans les relations commerciales internationales*»⁶. L'OMC étant indépendante de l'ONU, elle n'est pas engagée par les objectifs de celle-ci relatifs au développement durable. L'objectif de l'OMC est avant toute chose de faciliter «*la bonne marche, la prévisibilité et la liberté des échanges de marchandises et de services.*»⁷

Il est donc logique aujourd'hui qu'en collant ces deux notions essentiellement différentes, qui ont évolué en parallèle sans vraiment s'entrecroiser, des problèmes de fond subsistent et réapparaissent régulièrement: dumping, concurrence déloyale, greenwashing, socialwashing, etc.

⁶ Accord Gatt de 1947; paragraphe introductif.

⁷ WTO, "OMC: Qu'est-Ce Que L'OMC?" OMC | L'OMC En Bref, www.wto.org/french/thewto_f/whatis_f/inbrief_f/inbr_f.htm.

Pourcentage d'impacts négatifs des échanges commerciaux sur les ODD



© Marmelade

Extractivisme durable ?

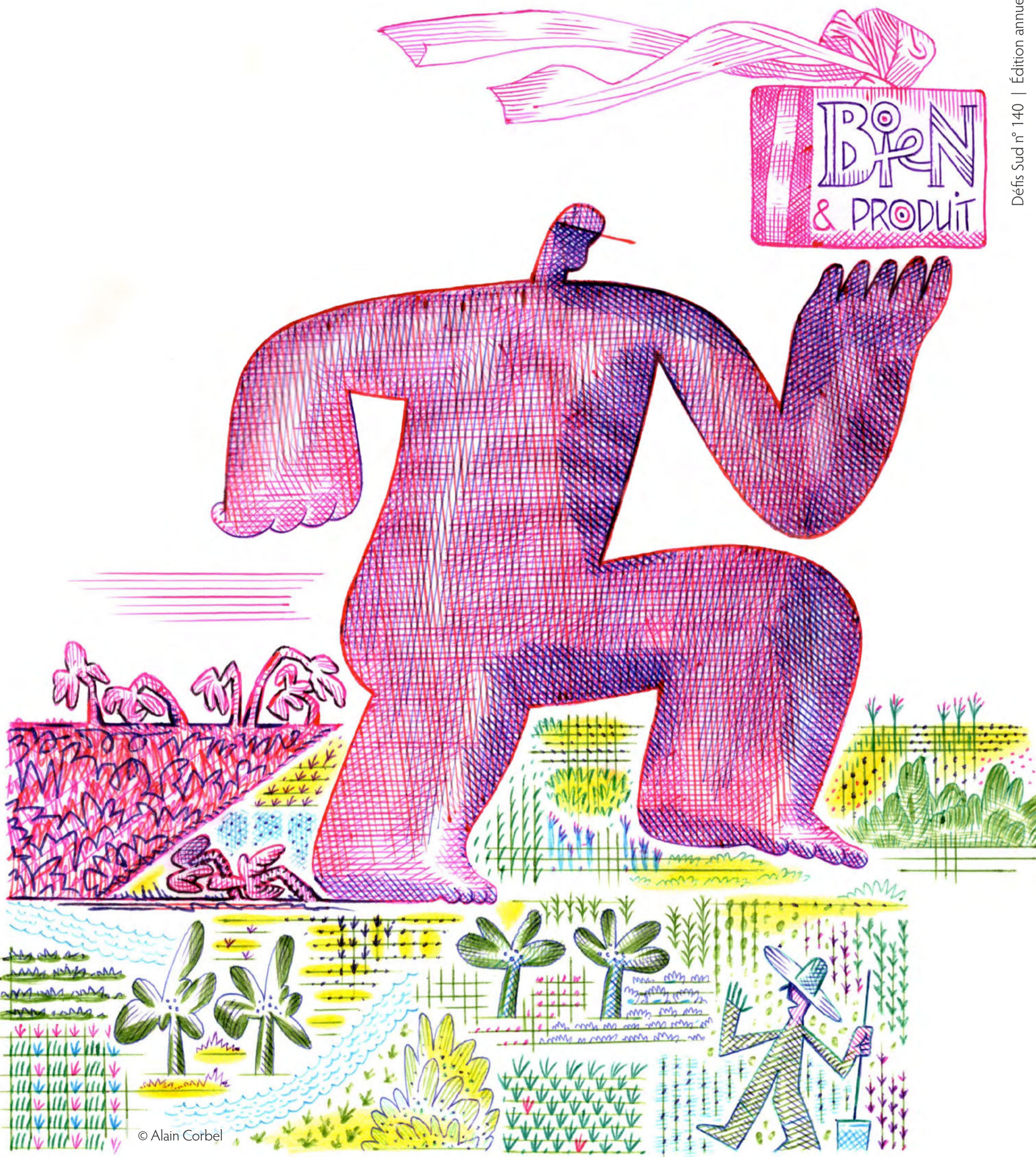
Un cas est illustratif, le mégaprojet pétrolier de la société Total, où l'extractivisme à des fins commerciales prend des airs de développement durable. Ce projet permettra d'acheminer du pétrole sur une distance de 1445 km entre l'Ouganda et la Tanzanie. D'un côté, le discours du géant de l'énergie : « *Le développement des ressources du Lac Albert est un projet majeur pour l'Ouganda et la Tanzanie et notre ambition est d'en faire un projet exemplaire en termes de prospérité partagée et de développement durable. Nous sommes pleinement conscients des enjeux importants sur le plan sociétal et sur le plan environnemental qu'il représente.* »⁸ En Ouganda, le projet suscite des espoirs comme l'indique Fred Kabagambe Kaliisa, le conseiller du président ougandais sur les questions du pétrole. En effet, l'argent généré par le projet pourrait être utilisé « *pour le développement des routes, des infrastructures électriques, pour les services publics et l'éducation.* »

⁸ "Ouganda & Tanzanie: Lancement Du Projet De Développement Des Ressources Du Lac Albert." TotalEnergies, TotalEnergies, 1 Feb. 2022, totalenergies.com/fr/medias/actualite/communiqués-presse/ouganda-tanzanie-lancement-du-projet-developpement-ressources.

Les pratiques commerciales actuelles ne sont pas durables.

De l'autre côté, la société civile s'insurge en mettant le doigt sur les milliers de personnes qui seront déplacées par le chantier, la menace que de tels travaux d'extraction entraîneront sur les réserves hydriques, l'environnement (déforestation massive) et la biodiversité. En 2022, plusieurs ONGs ont lancé une action en justice en France contre le groupe pétrolier, invoquant le devoir de vigilance, mais le verdict se fait attendre.

Souvent, les accords commerciaux sont modifiés de manière à paraître plus respectueux de l'environnement et des normes sociales, les entreprises s'engagent dans la « *responsabilité sociale des entreprises* » bien que leur but premier soit de rémunérer leurs actionnaires, les politiques sont négociées sans consultation avec la société civile, les discours institutionnels peinent à être cohérents avec les pratiques commerciales.



Il n'existe pas une définition partagée de ce qui est durable ou pas.

Des indicateurs peu fiables

Les institutions, lobbies, politiciens et entreprises sont régulièrement confrontés aux incohérences des modèles et tentent toujours de réconcilier leurs différentes dimensions.

En septembre 2022, la députée européenne Ecolo Saskia Bricmont organisait un webinaire pour discuter des résultats d'une étude qu'elle avait commanditée auprès du bureau de conseil Corialis Technologies. La discussion regroupait des experts de l'OMC, des Nations unies, de la Commission européenne et du centre de recherche conjoint (JRC) de l'Union européenne. La question qui guidait cette étude: «*Dans quelle mesure le commerce de l'UE avec d'autres pays et régions du monde contribue-t-il à la réalisation des 17 Objectifs de développement durable?*».⁹

Sans grande surprise, les résultats de l'étude démontrent que les pratiques commerciales actuelles ne sont pas durables. Pire encore, d'après l'étude, 83% des relations commerciales extérieures agissent comme un obstacle aux ODD. Au niveau mondial, ce pourcentage est de 80%.

Les échanges commerciaux auraient un impact particulièrement négatif sur les Objectifs 2 (Faim zéro); 12 (Consommation et production responsable); 7 (Energie propre et abordable); 6 (Eau propre et assainissement) et 11 (Villes et communautés durables).

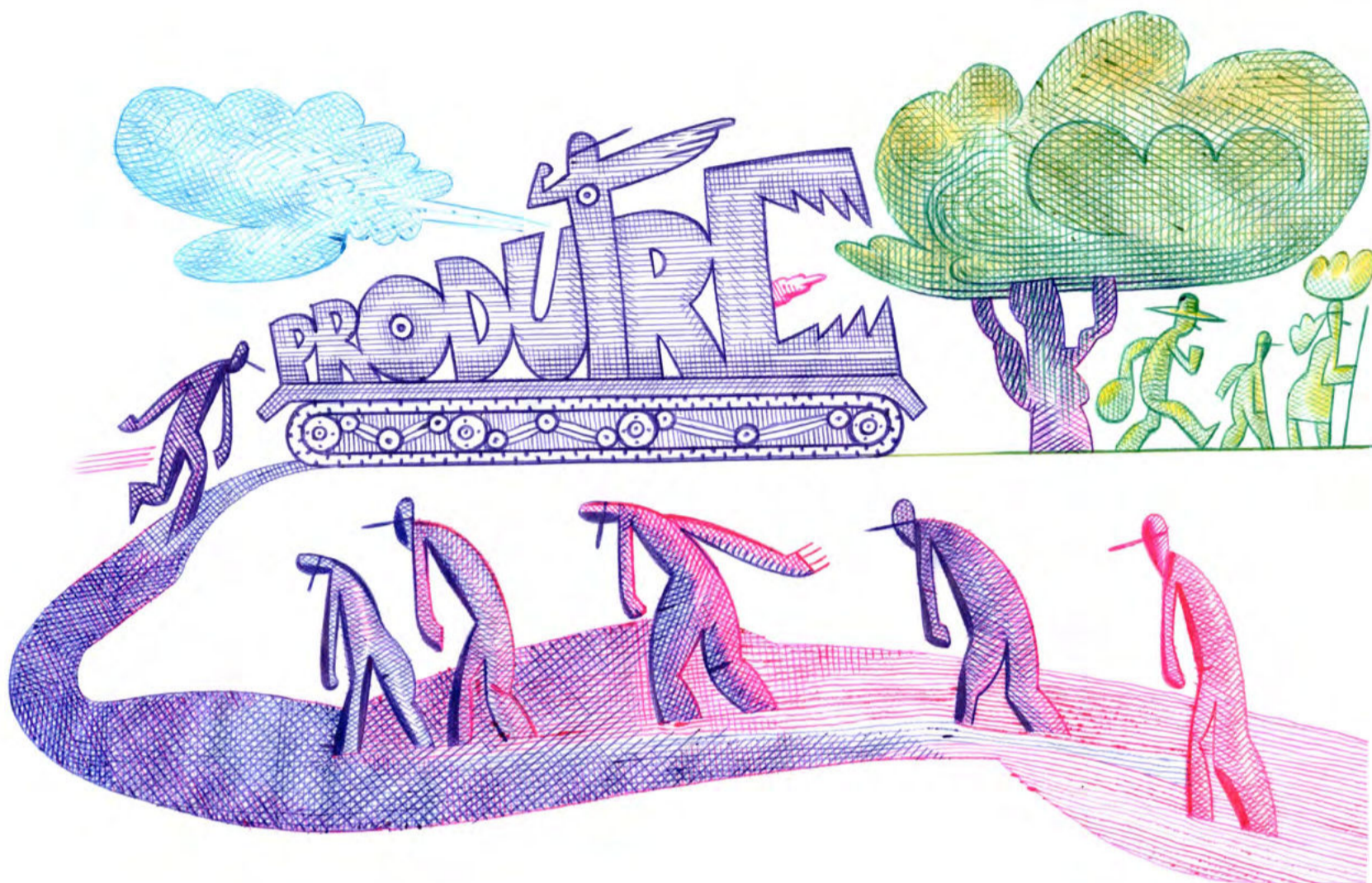
En se basant sur une méthodologie complexe, permettant de visualiser les liens entre les barrières non tarifaires et les Objectifs de développement durable, l'étude de Corialis conclut que la majorité des échanges commerciaux n'est pas durable.

Le débat qui s'est déroulé durant le webinaire où étaient présentés les résultats de l'étude est à l'exemple de l'approche multi-acteurs: des opinions bien trempées mais peu remises en question et des interactions limitées entre les participants. Le représentant de la Commission européenne reproche à l'étude d'avoir pris de facto une position «*anti-commerciale*». L'expert de l'OMC est lui aussi peu convaincu et rend compte des initiatives en cours visant à concilier commerce et durabilité. La spécialiste du JRC quant à elle expose quelques-uns des instruments existants pour évaluer les effets du commerce sur les différents ODD. Finalement, les conclusions sont plutôt vagues: «*Personne n'est détenteur seul·e de la vérité (...) Les techniques actuelles peuvent être améliorées (...) Il faut agir ensemble pour atteindre les objectifs de développement durable*».¹⁰

Si la méthodologie de l'étude commanditée par Saskia Bricmont présente des lacunes, (problème de correspondance entre les numéros de tarif douanier et les ODD au long de la chaîne d'approvisionnement), elle met en évidence un point important: il semble qu'il n'existe pas, à ce stade, d'indicateurs communs, de méthodologie consistante et standardisée pour définir ce qui est durable et ce qui ne l'est pas. Par conséquent, chaque compagnie et chaque État s'autoévalue sur base de scores et de calculs complexes. Cela implique évidemment que les données regroupées ne peuvent pas être comparées d'un secteur ou d'une région à l'autre, sont incomplètes ou tout simplement manquantes. Une fois de plus, l'ambiguïté du terme «*durable*» pose problème.

⁹ Bricmont, Saskia. "Commerce Équitable, Un Oxymore ?" Saskia Bricmont, 3 Oct. 2022, saskiabricmont.eu/priorites/146-commerce-equitable-un-oxymore.

¹⁰ "Webinar: Sustainability of EU Trade Flows." Saskia Bricmont, 29 Sept. 2022, www.youtube.com/watch?v=2UDg8gMrkFA&t=5927s.



© Alain Corbel

Chacun évalue « à sa façon »

Sur l'internet, de nombreuses plateformes développées par diverses institutions évaluent la soi-disant durabilité du commerce. Le SDG Trade Monitor par exemple, une plateforme élaborée par le Centre international du commerce, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) et l'OMC, qui regroupe des informations actualisées sur 4 ODD ciblés, directement liés au commerce : ODD 2 Faim zéro, ODD 8 Accès à des emplois décents, ODD 10 Réduction des inégalités et ODD 17 Partenariats pour les objectifs du développement. Sur base d'une sélection d'indicateurs liés à ces 4 ODD, le registre regroupe de nombreuses données (subventions destinées aux exportations agricoles, tarifs douaniers, exportations mondiales par région) et les présente sous forme de graphiques et de rapports, permettant une comparaison par région.

De son côté, la Commission européenne, en collaboration avec le Joint Research Center, a développé une plateforme en ligne,

Known SDGs, regroupant toutes les politiques européennes et les mettant en lien avec les différents ODD. Il semblerait d'ailleurs que le nombre d'initiatives politiques liées à un ODD n'est pas proportionnel au progrès dans la réalisation de cet objectif ! En se perdant sur les pages du site, on découvre qu'un total de 2068 initiatives et politiques européennes sont liées à l'ODD 2 – Faim zéro. L'ODD 2 est l'un de ceux qui regroupe donc le plus d'initiatives après les Objectifs 16 (Paix, justice et institutions efficaces : 2324 initiatives), 8 (Travail décent et croissance économique : 2286) et 3 (Bonne santé et bien-être : 2243).

Pourtant, l'ODD 2 est bien l'un de ceux où l'on observe le moins de progrès, comme démontre le Rapport de suivi 2022 sur les progrès vers les ODD en Europe, publié par Eurostat. Bien que les méthodologies soient différentes, les conclusions du rapport SDG Watch Europe, publié annuellement par une alliance d'organisations de la société civile, sont similaires : de nombreux défis subsistent afin « d'éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire

et une meilleure nutrition et promouvoir l'agriculture durable en Europe ».

Le problème n'est pas seulement d'arriver à réaliser ces objectifs au sein des frontières nationales ou régionales, mais de ne pas exporter ses problématiques ailleurs. Malgré son engagement envers l'Agenda 2030, les pratiques et politiques de l'UE ont des retombées négatives sur d'autres parties du monde, en particulier lorsque l'on analyse les politiques agricoles et commerciales.

L'Union européenne est un acteur majeur des échanges internationaux agricoles et alimentaires. Malgré son système agricole très industrialisé, l'UE est le 3^{ème} importateur alimentaire mondial. Le problème est que le commerce agricole européen est directement lié à un nombre de problématiques : empreinte écologique par habitant insoutenable, modes de vie fondés sur l'exploitation de ressources et de main d'œuvre, externalités négatives des politiques commerciales et agricoles, pollution chimique, exportations de ses déchets, accaparement des terres, crédit carbone, déforestation, etc.

Malgré une panoplie de politiques visant à définir un système alimentaire durable – la PAC, le Green Deal, la Stratégie « De la Fourche à la Fourchette », la Stratégie en faveur de la biodiversité, des sols - les objectifs en termes climatiques et environnementaux liés au système alimentaire ne coïncident pas avec les ambitions économiques de l'UE. Pire encore, ces deux dimensions sont souvent complètement déconnectées.

« Trop compliqué »

Une récente étude réalisée pour le Centre commun de recherche (CCR) de la Commission européenne présente les effets économiques prévus d'ici à 2030 des négociations commerciales sur le secteur agricole européen. L'étude démontre que « les accords commerciaux de l'UE devraient générer un solde global positif pour le commerce agroalimentaire et une plus grande valeur jusqu'en 2030 ».

Pourtant, l'impact de ces accords sur le climat et l'environnement n'est jamais mentionné. La cause de cette omission : « il s'agirait d'un

exercice trop compliqué qui dépasse le cadre de la conception de l'étude ». Le problème lié à l'utilisation d'une méthodologie incomplète, qui néglige le lien avec les situations dynamiques du monde réel peut avoir des conséquences graves si les données récoltées ne sont pas contextualisées.

Un autre exemple révélateur : les chapitres développement durable inclus dans les accords de libre-échange négociés par l'UE. Ces chapitres détaillent les normes sociales et environnementales à respecter lors des échanges commerciaux. Jusqu'à présent, la Commission avait refusé de mettre en place un système de plainte et de sanction au cas où ces normes ne seraient pas respectées. Les chapitres « développement durable » étaient donc surtout inclus à titre indicatif.

Il y a loin de la coupe aux lèvres pour atteindre les ODD.

La commission a récemment accepté de mettre en place un mécanisme qui devra permettre « l'application éventuelle de sanctions commerciales en guise de dernier recours, dans des cas de violations graves des principaux engagements en matière de commerce et de développement durable, à savoir les principes et droits fondamentaux au travail de l'OIT ainsi que l'accord de Paris sur le changement climatique ».¹¹

Une bonne nouvelle, donc. Ce mécanisme est d'ailleurs intégré pour la première fois dans le nouvel accord de libre-échange signé avec la Nouvelle Zélande le 30 juin 2022, après 4 ans de négociations. Il reste à voir dans quelle mesure ce mécanisme sera utilisé. On citera déjà quelques faits contre-intuitifs : 18 000 kilomètres nous séparent des Néo-Zélandais. Les normes de production y sont différentes des normes européennes. Certains herbicides et pesticides interdits en Europe y sont encore

¹¹ Zaccharie, Arnaud. "Commerce Et Développement Durable: L'UE Enfin Ouverte Aux Sanctions." CNCD, CNCD, 4 Sept. 2022, www.cncd.be/Commerce-et-developpement-durable?lang=fr.



L'environnement, le climat et la protection des normes sociales ne font pas partie intégrante des accords commerciaux.

utilisés.¹² Ces remarques sont aussi applicables à l'accord finalisé en décembre 2022 avec le Chili. L'absence de réciprocité des normes - appelées « clauses miroirs » - indique déjà que les chapitres de développement durable continueront d'être une forme de greenwashing.

2023 et après ?

L'environnement, le climat et la protection des normes sociales ne font pas partie intégrante des accords commerciaux. Ces dimensions sont souvent ignorées ou reléguées au second plan et avec un peu de chance, ajoutées comme un chapitre secondaire lors des négociations commerciales.

Après l'engouement autour des Objectifs de développement durable en 2015, le suivi et le reporting semble être souvent laborieux. Des indices peu définis, toujours plus d'indicateurs et de scoring prenant en compte des données aléatoires, peu accessibles aux non-initiés. Il y a donc loin de la coupe aux lèvres pour atteindre et mesurer l'évolution vers les ODD fixés à 2030.

Bien que la mondialisation et les problèmes environnementaux pourraient s'accompagner de davantage d'initiatives multilatérales et de plus de cohésion au niveau des politiques, c'est presque le contraire que l'on observe: de plus en plus d'accords bilatéraux sont signés, des rivalités géopolitiques croissantes, un nationalisme agressif... Tout cela a évidemment des effets

directs et indirects sur les ODD à l'échelle mondiale, notamment en déclenchant des hausses de prix des denrées alimentaires, de l'énergie et des crises de la dette.

Il est clair qu'en ce qui concerne l'alimentation, les dynamiques productivistes n'ont pas permis de mettre fin à la faim, quelles que soient les quantités produites et commercialisées. L'amalgame du « commerce durable » signifie ni plus ni moins: stimulons la compétitivité et introduisons des objectifs de durabilité, sans jamais s'assurer que ces deux concepts soient compatibles.

En outre, commerce et développement durable ont prouvé être difficilement conciliables, tout simplement parce que la nature même de ces dynamiques se contredit. Difficile donc de ne pas conclure que non, le commerce international ne favorise pas le développement des sociétés ni à fortiori le développement durable.¹³ Mais pas d'inquiétude, si l'on recule l'échéance à 2050, là, on va voir ce qu'on va voir, d'ici là, c'est sûr tout ira mieux. ■

¹² Struna, Hugo. "Accord UE-Nouvelle-Zélande: « L'agneau est sacrifié sur l'autel de la politique », selon la Présidente De La Fédération nationale bovine." [Www.euractiv.fr](http://www.euractiv.fr), Euractiv, 21 July 2022

¹³ Tissier, « Le commerce international », 2021.